

## Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 14 novembre 2022

### Délibération N° 28

**Objet : Augmentation des tarifs publics des produits nationaux Entreprendre**

**Exposé des motifs :**

Des tarifs nationaux ont été votés en Assemblée Générale de CCI France du 25 octobre pour certains produits nationaux Entreprendre :

- La formation « 5 jours pour Entreprendre » qui prépare à la certification « Création d'entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi »
- La préparation à la certification « Création d'entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » : il s'agit d'un parcours d'accompagnement qualifiant (7 heures de rendez-vous individuels)

**Proposition :**

Il est proposé une augmentation des tarifs grand public à partir du 1er janvier 2023 pour toutes les CCI qui proposent ces actions :

- La formation « 5 jours pour Entreprendre » passe de 525€ HT à 690€ HT
- Le produit « Bâtir un projet entrepreneurial durable » passe de 595€ HT à 850€ HT

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'adopter ces tarifs tels qu'ils ont été portés à votre connaissance.

**Avis de la Commission :**

Avis favorable de la Commission réunie le 17/10/2022.

**Avis du Bureau :**

Avis favorable du Bureau réuni le 17/10/2022.



**Délibération soumise au vote :**

Quorum : 31  
Exprimés : 31  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Pour : 31

**Le Secrétaire,**

**Jean-François Esnée**

**Cachet**



**CCI ILLE-ET-VILAINE**

**Direction Générale**  
2, Avenue de la Préfecture  
CS 64204  
35042 RENNES CEDEX  
Tél.: 02 99 33 66 66

**Le Président,**

**Jean-Philippe Crocq**